



22/9/04

**ENTRETIEN AVEC FABRICE PERBOST, AVOCAT ASSOCIÉ
CHEZ KAHN & ASSOCIÉS, EN CHARGE DU DÉPARTEMENT
IT/IP (INTERVIEW).**

Décrivez-nous votre parcours. De quand date votre attrait pour la matière ?

Je suis titulaire d'un DEA de droit des affaires et d'un DESS en propriété industrielle de Paris II. Je me suis dirigé vers le domaine du droit de l'informatique par hasard et par opportunité, alors même que je m'orientais, de par ma formation et mes goûts, vers le droit des brevets. Le premier cabinet pour lequel j'ai commencé à travailler était en effet spécialisé dans le droit de l'informatique côté client. J'ai par la suite exercé au sein d'un cabinet, toujours dans le domaine de l'informatique, mais cette fois-ci côté SSII. J'ai enfin rejoint le cabinet Kahn & Associés en 1998, où j'ai été nommé associé en 2002. Depuis cette date, je suis en charge du département Intellectual property / Information Technology.

Expliquez-nous le fonctionnement du département au sein du cabinet.

Le département IP/IT est constitué de 8 avocats travaillant tant sur les aspects contrats (mode direct ou indirect), que les questions spécifiques liées à Internet et la réglementation (données personnelles, archivage électronique, cryptage, etc.). Nous intervenons en outre dans le domaine des Télécoms, des medical devices et des biotechnologies.

De manière générale, nous sommes un cabinet " full services " : le client doit pouvoir trouver chez Kahn & Associés la solution à l'ensemble de ses problèmes ou questions juridiques. Il existe une parfaite synergie entre les départements, ce qui permet au client de bénéficier d'un service juridique rapide et efficace. Son dossier est ainsi traité d'un département à l'autre, en fonction des domaines de compétence requis pour une gestion plus précise du dossier. Nous travaillons souvent en collaboration avec le département contentieux par exemple. Il n'y a donc pas de " chapelle " entre les départements.

Quelles sont les questions de droit qui occupent actuellement votre activité ?

L'une de nos préoccupations actuelles tourne autour de la responsabilité des moteurs de recherche dans l'utilisation des metatags et des marques, lesquels ont une approche globale et stratégique, savant mélange d'innovation, de respect de la loi et de réalisation des objectifs commerciaux. Nous sommes par ailleurs fortement sollicités dans le domaine des biotechnologies aussi bien pour les aspects M&A que les aspects contrats (contrats de transfert de technologie, contrat de collaboration et de recherche, contrats 25-1 et 25-2accords de copropriété, etc.).

Avez-vous une réflexion générale sur la profession et la matière ?

En ce qui me concerne, le droit m'a ouvert à la vie puisque j'y ai fait de nombreuses découvertes comme la génétique, l'informatique ou les télécommunications. Il m'a révélé des domaines et des problèmes dont je ne soupçonnais pas l'existence. C'est un métier qui demande beaucoup de curiosité,

Quiz Jouez au quiz Diffamation et testez vos connaissances!

Fiches Fiches pratiques en droit des ntic et propriété intellectuelle...

Forum Forum Legalbiznext

Portrai Portraits de juristes

Agende Agenda du droit des ntic et de la propriété intellectuelle

Formation Formations en droit des Nouvelles technologies et Propriété Intellectuelle

>> Les derniers articles parus sur Legalbiznext.com sont accessibles ici.


**DROIT DES NOUVELLES
TECHNOLOGIES:**

- > Généralités
- > Commerce électronique
- > Protection des données personnelles, vie privée et Sécurité
- > Droit d'auteur appliqué aux nouvelles technologies
- > Signature électronique
- > Noms de domaine
- > Diffamation et internet

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

- > Généralités
- > Signes distinctifs (marques, appellations d'origine...)
- > Droit des Brevets
- > Propriété Littéraire et Artistique
- > Droit de la concurrence, concurrence déloyale - parasitisme
- > Consommation et Communication
- > Dessins et Modèles

**TECHNIQUES DES NOUVELLES
TECHNOLOGIES**
**PRACTIQUE PROFESSIONNELLE
ET DOCUMENTATION**
EDITION

- > Une sélection d'ouvrages récents...

EMPLOI :

Visitez et utilisez la rubrique Emploi du Village de la justice, le site leader pour l'emploi des juristes !

ANNUAIRE DE SITES JURIDIQUES:

Avec Juriguide.com,

Annuaire de sites juridiques :

- Sites en droit des Nouvelles technologies
- Sites en droit de la Propriété intellectuelle
- Tous les sites juridiques (plus de 2700 sites !)

□

REVUE MENSUELLE EN PDF
ALERTES SUR ARTICLES
NEWSLETTER
PUBLIER SUR CE SITE

□

EN SAVOIR PLUS SUR CE SITE

tant pour la matière elle-même que pour l'activité du client. Je regrette simplement que notre activité prenante ne laisse plus de temps à la "bohème intellectuelle", afin de dépasser la pure mécanique du droit et de ne pas se cantonner dans un rôle de gestionnaire du droit. Car la gestion a une limite : elle est tournée vers le présent et s'use avec le temps.

S'agissant des avocats, la réponse est moins simple car l'avocat est un animal complexe. Sa multiplicité le rend rebelle à toute systématisation à l'image de la réalité mouvante et disparate qu'il doit quotidiennement remettre à plat, décomposer et qualifier. Toutefois, un bon juriste, à mon sens, est quelqu'un qui possède une bonne bibliothèque et une bonne méthodologie. Poser les bonnes questions face à un problème et savoir où chercher la solution et les informations y afférant sont bien souvent les clés de la réussite d'un dossier. S'agissant des juristes / avocats spécialisés en contrats IP/IT, ils sont un peu des "mutants" du droit, puisque perpétuellement tiraillés entre le système romano-germanique et le système anglo-saxon. C'est intéressant, même s'il faut rester vigilant.

Propos recueillis par Sébastien Guerrero.

Chercher un article : Recherche !

Abonnez-vous aux **ALERTE EMAILS** pour être prévenu des nouveautés sur mots-clés, ou à **LA NEWSLETTER** pour recevoir régulièrement toutes les nouveautés.

Legalbiznext est aussi une lettre papier mensuelle sur le même thème, [téléchargeable ici au format PDF.](#)

...Retour en Haut de page...

Partenaires :

